

CAHIER DES CHARGES DE CONSULTATION

Etude sur le secteur de la fonderie

Filière Automobile & Mobilités

18 février 2020

1. Contexte

Le secteur automobile connaît actuellement des évolutions majeures tant au niveau des évolutions technologiques que des usages de mobilité et de la nécessité de la préservation de l'environnement.

Le secteur subit une combinatoire de facteurs, situation inédite du fait de sa complexité : changement de motorisation vers l'électrique et l'hybride et baisse du diesel, lié à l'agenda environnemental, évolutions technologiques permanentes pour une voiture plus sécurisée, plus propre, plus connectée et plus autonome pour une mobilité choisie par l'utilisateur, émergence de nouveaux entrants industriels...

L'année 2020 va être marquée par une accélération très sensible de ces transformations, sous le double effet d'un retournement de conjoncture et des changements structurels liés notamment à des échéances réglementaires.

L'ensemble de ces facteurs auront des impacts forts sur l'outil industriel et l'emploi qu'il convient d'anticiper pour préparer au mieux l'avenir. Un grand nombre d'industriels ont d'ores et déjà anticipé ces changements mais un certain nombre d'entreprises (ETI et PME) sont parfois en situation de fragilité voire de survie.

Le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, a indiqué, dans son discours lors de la journée de la filière automobile du 2 décembre, qu'il faut « accompagner la transformation écologique des sous-traitants pour qu'ils identifient les possibilités de diversification, qu'ils voient sur la base d'un audit sur quel type d'activité ils peuvent se mettre et qu'on puisse les aider à financer ces investissements. Un certain nombre de PME qui, aujourd'hui, ne sont pas positionnées sur les bonnes technologies ou sur les bons accessoires de sous-traitance pourront donc se diversifier, réaliser de nouvelles lignes de production et accompagner la transformation de l'industrie automobile ».

Dans ce contexte, la **filière automobile & mobilités (PFA)**, en association avec la **Direction Générale des Entreprises (DGE)**, souhaite voir dresser un état objectif de la situation du marché de la fonderie automobile, de ses contraintes ainsi que des opportunités qui s'offrent à elle, que de telles opportunités soient automobiles ou non.

2. Objectif de l'étude

L'action vise à engager une démarche collective de nature stratégique (marché, produits, performance industrielle, compétences) sur le **secteur de la fonderie**, particulièrement impacté. Le but de cette démarche sera de mobiliser l'ensemble de l'écosystème concerné pour réaliser collectivement une analyse globale d'adéquation entre l'offre et la demande à l'échelle européenne ; évaluer les perspectives d'évolution et les opportunités de diversification ; identifier les technologies et compétences clés à renforcer ; et définir les mesures à prendre pour s'adapter ainsi aux besoins identifiés du marché. Ce travail pourra conduire notamment à identifier les éventuels besoins/opportunités de consolidation dans le secteur étudié.

Sur la base de ce travail stratégique au niveau du secteur, des soutiens plus spécifiques pourront être apportés à certaines des entreprises concernées, via les dispositifs d'aide à l'investissement (PIAVE), d'accompagnement vers l'usine 4.0, de soutien à l'acquisition de nouvelles compétences, mais aussi via des dispositifs de garantie d'Etat pour faciliter l'accès à la trésorerie, et apport en fonds propre via le FAA.

3. Champ de l'étude

Il est proposé de mener une étude sur le secteur de la fonderie visant à traiter les points suivants :

- **Dresser un état des lieux quantifié de l'offre et de la demande**, et ses perspectives d'évolution, à l'échelle de la France, l'Europe et l'international, **sur la fonderie aluminium et la fonderie fonte** (volumes, chiffres d'affaires, profitabilité du marché, nombre d'acteurs, nombre d'emplois...) :
 - o L'état des lieux de la demande se concentrera en priorité sur le secteur automobile, sans pour autant exclure d'autres secteurs industriels (aéronautique, ferroviaire, etc.), en analysant les politiques des donneurs d'ordre (en particulier production en interne ou sous-traitance nationale ou low-cost), leurs évolutions, les attentes et objectifs qui sont les leurs, avec un focus particulier sur les marchés économiquement accessibles par les acteurs français et européens de la filière ;
 - o L'état des lieux de l'offre devrait permettre d'avoir une meilleure connaissance des conditions de compétitivité coûts-qualité de l'offre France (nombre d'acteurs, taille critique, analyse des grands « cost drivers » et des structures de coûts comparées par unité de production ou de développement, positionnement sur la chaîne de valeur – activités de R&D en amont et/ou d'autres opérations de production type usinage en aval par exemple, savoir-faire et/ou capacités industrielles différenciants par rapport aux pays low cost, etc.) ;
- Concernant la **fonderie aluminium**, l'étude pourrait **détailler l'état des lieux** en prenant notamment comme critères les **sous-process de transformation** : basse pression, gravité, haute pression, procédés mixtes... et en analysant les débouchés actuels et futurs pour chacun de ces sous-process. Les conditions dans lesquelles un fournisseur pourrait être multi-process (taille, effectif, investissements, segments de marché accessibles en fonction des capacités installées – fours et presses notamment, etc.) pourront également être analysées ;
- Concernant la **fonderie fonte**, l'état des lieux devrait plus particulièrement lister l'ensemble des **pièces et marchés potentiels automobiles et non automobiles**, avec une estimation des volumes et investissements nécessaires pour dégager une rentabilité suffisante ;

L'étude dressera un état des lieux factuel, chiffré de l'ensemble de la filière fonderie automobile en France à partir duquel devront être proposées des recommandations les plus opérationnelles possibles ayant pour objectif le maintien pérenne d'un maximum d'activité et d'emplois sur le territoire national, dans des conditions économiques acceptables. Ces recommandations permettront notamment :

- D'identifier les mesures d'accompagnement nécessaires pour accroître la compétitivité de cette filière industrielle en France à la fois sur les plans financiers (estimation du niveau d'investissements nécessaires, recherche des différentes sources de financement possibles aussi bien publiques que privées) et sociaux (préservation des compétences et des savoir-faire, transformation des métiers et besoins en formation, impacts sur les territoires et leurs bassins d'emplois) ;
- De définir l'intérêt et les conditions dans lesquelles tout ou partie des fournisseurs pourraient **diversifier leur activité et devenir multi-marchés** (taille, effectif, investissements, capacité installée/réservée vs engagements clients...).
- De présenter, le cas échéant, le ou les différents scénarios possibles de consolidation du secteur concernant les sites de production français, en identifiant quels pourraient être les acteurs industriels, français, européens ou mondiaux, capables (en termes de capacités d'investissement et de savoir-faire industriel notamment) et susceptibles d'être intéressés par de tels mouvements stratégiques ;

Afin d'obtenir les informations nécessaires à la réalisation de ses travaux, mais aussi afin d'explicitier le cadre et le sens de sa mission auprès de tiers, le mandataire pourra s'appuyer si nécessaire sur une lettre de mission de la PFA explicitant la nature et l'objectif de ses travaux. Il est par ailleurs essentiel que **l'ensemble des parties prenantes** de la filière puissent être sollicitées : les contributions des fédérations professionnelles, des partenaires bancaires et financiers, des organismes de formation le cas échéant et des différentes organisations syndicales concernés seront donc utilement recueillies.

4. Lieu de la prestation

L'entité retenue dans le cadre de cet appel d'offre devra potentiellement se rendre au sein des entreprises du secteur de la fonderie automobile, situées en France métropolitaine, afin d'établir les diagnostics stratégiques. L'entité retenue devra également participer aux comités de pilotage, animés par la PFA et la DGE.

5. Planning et durée d'exécution

L'objectif est de démarrer les travaux de cette étude avant fin février pour une fin attendue première quinzaine du mois d'avril (durée de l'étude estimée à 6 semaines) sachant qu'un rapport intermédiaire devra être présenté à mi-parcours.

6. Livrables attendus

Compte tenu de la sensibilité éventuelle des analyses et des recommandations qui pourront être faites, ainsi que de la confidentialité des informations recueillies auprès des entreprises, le mandataire aura la charge de livrer, en complément du rapport final :

- Un rapport synthétique, pédagogique, qui présentera les principaux résultats de l'étude,
- Une restitution pouvant être partagée avec les entreprises ayant contribué à l'étude

7. Déroulement de la consultation

7.1. Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

7.2. Confidentialité

Les candidats seront tenus à une stricte confidentialité quant à toutes informations transmises par les parties prenantes (entreprises contactées, PFA, DGE et Fédérations métier) dans le cadre de la mission, aux livrables, aux informations et conseils relatifs au suivi des plans d'action.

Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de la présente clause pendant toute la durée du projet et pour une durée de cinq (5) années à compter de son expiration.

7.3. Informations complémentaires

Votre interlocuteur pour toute demande de renseignements et documents complémentaires est :

Marc MORTUREUX
Directeur Général
PFA | Filière Automobile & Mobilités
marc.mortureux@pfa-auto.fr

7.4. Contenu des réponses

Les réponses à la présente consultation seront rédigées en français et sont attendues, au plus tard, pour le 26 février 2020 à minuit à l'adresse électronique suivante :

marc.mortureux@pfa-auto.fr

Le courriel aura pour objet « Réponse à la consultation pour l'étude sur la fonderie automobile » et ne devra pas excéder la taille de 5 Mo.

Le candidat fournira à l'appui de son offre :

- Un dossier de présentation complet de sa candidature, mettant en avant son expertise ;
- L'approche d'analyse stratégique retenue ;
- Le détail de cette analyse ;
- Les noms et cv des intervenants potentiels ;
- Une proposition budgétaire détaillée.

Les dossiers qui seraient reçus par voie électronique après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

8. Budget

Toute réponse à la présente consultation devra impérativement contenir un budget détaillé incluant les prestations et coûts suivants :

- L'organisation des réunions de cadrage avec le comité de pilotage du projet ;
- Les déplacements dans les entreprises de la sous-filière ou autres acteurs concernés ;
- Les moyens humains et matériels pour mener à bien l'étude ;
- La rédaction des rapports et recommandations, y compris le rapport de synthèse remis au comité de pilotage du projet.

Le montant total des prestations réalisées par le consultant au titre de la présente étude ne saurait excéder 200 000 € HT.